

Arguments en faveur de la prévention

La prévention en SST peut :

- diminuer les primes d'assurance et les cotisations à la CSST (grâce à un meilleur bilan en santé et en sécurité);
- diminuer les coûts liés aux accidents, tels que :
 - les frais médicaux;
 - le temps rémunéré et non travaillé par la victime d'accident ou de maladie professionnelle;
 - le temps perdu par les intervenants qui ont aidé la victime;
 - les heures supplémentaires nécessaires à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle;
 - les dommages causés à l'équipement, au matériel, le coût des pièces de remplacement, les frais de nettoyage;
 - l'interruption ou le retard dans la production;
 - les coûts liés au remplacement : recrutement, formation;
 - la baisse de productivité des autres travailleuses et travailleurs;
 - la perte d'expérience et de compétence;
 - l'accroissement du risque d'erreurs;
 - les frais juridiques;
 - les frais d'expertises médicales;
- diminuer les coûts indirects :
 - un milieu de travail plus sain peut réduire le nombre de congés de maladie, l'absentéisme, le roulement de personnel, les coûts reliés à l'embauche de travailleurs temporaires, aux heures supplémentaires, à l'embauche, à la formation et au temps investi par le personnel de direction pour le faire;
 - la prévention limite aussi la surcharge de travail pour les autres travailleurs, le temps investi pour réorganiser les tâches, le stress et l'agressivité ainsi que les problèmes de services et de production. Cela évitera les plaintes ou la perte de clients ainsi que les retards dans les projets et les échéanciers;
 - la prévention limite aussi le temps consacré sur le plan administratif à gérer les absences, les invalidités, les retours au travail, les questions techniques liées aux avantages sociaux, les rapports exigés, etc.;
- améliorer :
 - l'image et la réputation de l'entreprise (la qualité des services ou des produits, et de l'environnement de travail, respect des contrats, des échéances, etc.);
 - la satisfaction des employé-es et leur productivité;
 - la participation des employé-es et leur implication.